

La co-responsabilité budgétaire comparée au budget global

Jörg Fritschi

Président de l'Association
faitière des réseaux de soins
medswiss.net

La coresponsabilité budgétaire est souvent mise sur le même plan que le budget global. C'est une erreur! La coresponsabilité budgétaire fixe un budget sous forme virtuelle. Le montant virtuel fixé n'est pas payé. Et dans ce modèle de coresponsabilité, la très grande majorité des actes sont facturés à l'acte sur la base du catalogue de prestations! Le terme qualifiant le mieux la coresponsabilité budgétaire est la péréquation des prestations médicales fournies. Le budget global n'inclut lui aucun de ces éléments.

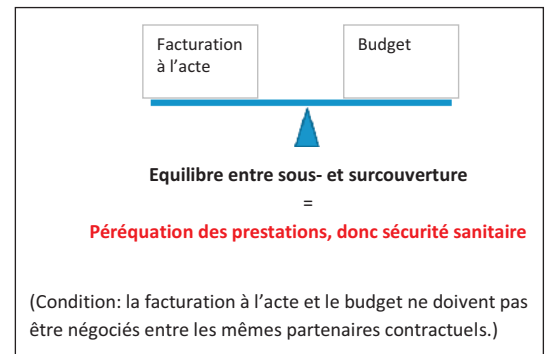
Péréquation des prestations médicales fournies

Aussi bien la sous- que la sur-couverture sanitaire sont dangereuses et inutiles. Un budget global est un incitatif fort à une sous-couverture sanitaire alors que la facturation à l'acte peut conduire à une augmentation artificielle des prestations facturées.

La coresponsabilité budgétaire équilibre les deux tendances: elle combine l'obligation d'établir un budget au niveau d'un réseau de soins avec une facturation à l'acte pour chacun des médecins membres de ce réseau. Sous-couverture et sur-couverture s'équilibrent automatiquement (fig. 1). En l'absence d'une facturation à l'acte, le managed care dériverait vers un budget global. La base d'une facturation à l'acte est l'obligation de contracter pour les assureurs. Cela vaut en terme d'autorisations et de tarifs. Cette obligation doit être maintenue. Tous ces éléments

Figure 1

Coresponsabilité budgétaire = péréquation des prestations.



ments sont inclus dans le modèle suisse de managed care: Swiss Managed Care!

Calcul de la coresponsabilité budgétaire

Avec un budget global, seul le montant figurant au budget est disponible.

Rien de tel avec la coresponsabilité budgétaire: toutes les prestations sont facturées à l'acte. Le montant figurant au budget n'est pas versé sur un compte. Si l'objectif budgétaire est manqué, que ce soit vers le haut ou vers le bas, la différence est partagée entre les parties au contrat. L'assureur ainsi que le réseau se partagent la responsabilité: coresponsabilité budgétaire (fig. 2).

Le managed care est un travail d'équipe

La modification de la loi concernant le managed care prévoit que les réseaux de soins intégrés assure une coresponsabilité budgétaire négociée. C'est dans ce cas que les patientes et patients pourront profiter d'une réduction de leur quote-part. Qui a de l'expérience avec un réseau de soins sait que la coresponsabilité budgétaire ne représente rien de dangereux. Un budget trop bas conduit à la résiliation du contrat. Et ni les assureurs, ni les patients, ni les autorités n'ont intérêt à une telle résiliation.

Un aspect important du managed care reste souvent méconnu: le managed care est une plateforme d'échange et de communication. Des sources de tensions telles que «progrès médical», «démographie» ou «demande» et «ressources limitées» sont abordés dans un travail d'équipe et ainsi mieux résolus.

Le managed care ne représente donc pas une passe pour les médecins de Suisse. Il s'agit d'une chance!

Correspondance:
Dr Jörg Fritschi
Kleinbuholz 3
CH-6012 Obernau
medswiss.net[at]hin.ch

Figure 2
Calcul de la coresponsabilité budgétaire.

